

DEMANDE DE CONTROLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT

es Gets COLLECTIF

COMMUNE DES GETS

A l'occasion d'une vente, le notaire ou le propriétaire doit prendre contact avec nos services au 06.73.20.88.26 ou SEA@lesgets-mairie.fr pour programmer la visite de contrôle de la conformité de vos installations.

Ce contrôle est obligatoirement réalisé par nos services au prix forfaitaire de 250€^{TTC} conformément à la délibération DCM2024-01-02.

DEMANDEUR
☐ Propriétaire ☐ Notaire
MOTIF DE LA DEMANDE
□ Vente <u>Date de la Mise en Vente</u> :// □ Contre Visite □ Mise en conformité PROPRIETAIRE
Nom / Prénom :
LOCALISATION DU BIEN A CONTROLER
Adresse : TYPE DE BIEN
☐ Maison ☐ Appartement Bâtiment / N° appartement / étage :
NOMBRE DE POINTS D'EVACUATION
Salle de bain : WC : Cuisine : Garage : Cellier : Buanderie : Présence d'une piscine ou d'un spa : □ OUI □ NON Le raccordement au réseau d'eau potable est en service : □ OUI □ NON
ATTENTION : Afin de faciliter la réalisation du contrôle, nous vous demandons de vous présenter avec un
plan ou un schéma hydraulique du logement.
Date : / / Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires de ces informations sont les agents techniques et administratifs de la Mairie des Gets dans la limite de leurs attributions respectives. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat du service de l'eau et de l'assainissement par courrier ou par mail à communication@lesgets-mairie.fr.